

MC.DEL/39/06
4 December 2006



Affaires étrangères et
Commerce international Canada

Foreign Affairs and
International Trade Canada

FRENCH
Original: ENGLISH
FRENCH

**DÉCLARATION DU CANADA PAR
MADAME COLLEEN SWORDS,
SOUS-MINISTRE ADJOINT,
SECTEUR DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE,
ET DIRECTEUR POLITIQUE,
À L'OCCASION DU 14^E CONSEIL MINISTÉRIEL
DE L'OSCE,
BRUXELLES, LES 4 ET 5 DÉCEMBRE 2006**

Monsieur le Président,

- C'est pour moi un honneur de représenter le Canada à l'occasion de ce Conseil ministériel. Comme d'autres, je souhaite vous adresser mes remerciements pour l'accueil qui nous est réservé ici à Bruxelles.
- Je tiens en outre à féliciter la Belgique pour son rôle d'impulsion au sein de l'OSCE au cours de la dernière année.
- Pour le Canada, les droits de la personne et les principes démocratiques sont le fondement de notre action commune. Et ceux-ci sont aussi importants aujourd'hui qu'ils ne l'étaient à Helsinki il y a trente ans.
- Harceler des observateurs électoraux, envoyer des candidats en prison et fermer les bureaux des médias et des partis d'opposition – ce sont là des pratiques qui ne correspondent pas à l'esprit d'Helsinki.
- En janvier de cette année, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme et des observateurs biélorusses ont suivi le déroulement des élections fédérales au Canada. Ils ont conclu que le processus électoral canadien suscitait la confiance générale à la fois des candidats et des électeurs.
- En assurant l'observation d'élections, le BIDDH n'a pas vocation à appliquer deux poids deux mesures. Sa mission consiste plutôt à renforcer la confiance.
- Par son action, nous pouvons mieux évaluer la confiance qui règne entre les États participants et leurs citoyens.
- L'efficacité des institutions que nous avons créées ne peut être garantie que si elles demeurent autonomes. Cette autonomie est la clé de leur crédibilité.
- Nous devons aussi nous assurer que nos citoyens qui défendent les droits de la personne dans nos sociétés sont eux-mêmes protégés.
- Aussi invitons-nous les États participants à contribuer à la revitalisation de l'esprit de coopération qui a présidé à nos discussions au moment de souscrire aux engagements démocratiques de l'OSCE.

Monsieur le Président,

- Pour venir à bout des menaces et des défis auxquels nous sommes tous confrontés, des mesures pratiques concertées sont nécessaires.
- Ces quatre derniers mois, en qualité de Président du Forum pour la coopération en matière de sécurité, le Canada a vu comment l'OSCE peut apporter une contribution utile à l'échelle régionale, dans des domaines tels que la lutte contre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, ainsi que la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

- Force est de constater que le terrorisme international est un des problèmes les plus graves de l'heure. Face à celui-ci, nous devons mener une action tous azimuts qui mettra à contribution les trois dimensions de l'OSCE.
- Nous nous félicitons que l'OSCE réponde aux demandes d'aide des pays d'Asie centrale en ce qui a trait à la sécurité frontalière et au maintien de l'ordre. Il convient que ces efforts s'inscrivent dans une stratégie intégrée, qui pourra contribuer à juguler le trafic de drogue afghan.
- L'action menée par notre pays en Afghanistan nous a permis de mieux comprendre l'approche globale de l'OSCE en matière de sécurité. Celle-ci ressemble beaucoup à la stratégie pangouvernementale adoptée par le Canada pour la conduite de sa politique étrangère.
- Mais une telle approche globale suppose un leadership qui valorise la diversité des points de vue et veille à ce que les principaux intéressés participent à l'établissement des priorités.
- L'exercice de hautes responsabilités est un honneur assorti d'obligations. À ce titre, nous nous tournons vers les pays capables de montrer l'exemple. Pour nous, cela signifie respecter la lettre et l'esprit des engagements et standards de l'OSCE.

Monsieur le Président,

- L'OSCE se doit de préserver son champ d'action ciblé. C'est pourquoi nous appuyons les éléments de réforme propres à rendre l'OSCE plus efficace.
- Des progrès dans le dossier du statut juridique de l'Organisation, par exemple, faciliteraient grandement le travail des missions de terrain de l'OSCE.
- Avant de conclure, je réaffirme le souhait de notre pays que toutes les parties à des « conflits gelés » trouvent une solution pacifique et durable, conforme aux principes de l'intégrité territoriale et de la souveraineté. Aucune mesure unilatérale susceptible de provoquer des troubles dans la région de l'OSCE ne doit être prise.
- S'agissant de la Géorgie et de la Moldavie, nous estimons toujours que le respect des engagements d'Istanbul, contractés en 1999, sont une partie intégrante d'un règlement pacifique du conflit. Nous sommes également convaincus que cela facilitera la réconciliation entre toutes les parties concernées.

Monsieur le Président,

- Je tiens finalement à adresser mes meilleurs vœux de succès à l'Espagne, qui se prépare à prendre la relève à la présidence de notre organisation.